

Entretien avec M. Eya Nchama

Droits de l'Homme en Afrique

Margherita Bobka-Amodeo

Margherita Bobka-Amodeo: **pourquoi avez-vous écrit «Développement et droits de l'homme en Afrique»?**

C.M. Eya Nchama: C'est une bonne question. Les dirigeants des Etats africains étaient réticents en ce qui concerne la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme en Afrique. Les arguments invoqués étaient qu'il fallait d'abord développer l'économie et qu'ensuite on parlerait des droits de l'homme. Un autre argument était qu'à l'époque coloniale ces mêmes droits n'étaient ni promus ni appliqués par ceux-là même qui aujourd'hui prétendent les défendre.

Personnellement, je suis en opposition avec ces deux théories car je pense

qu'il ne doit pas y avoir deux étapes en ce qui concerne le développement et les droits de l'homme. Un ancien opprimé devrait être à l'avant-garde des droits de l'homme et ne devrait pas utiliser les mêmes méthodes de gouvernement que celles pratiquées contre lui à l'époque coloniale. Je voulais démontrer que les droits de l'homme doivent être à la base du développement en Afrique.

Pourquoi ce titre?

Depuis 1948, année de la Déclaration universelle des droits de l'homme, il y a un débat au sein de la communauté internationale entre les droits civils et politiques et les droits économiques, sociaux et culturels. Certains pensaient que les droits civils et politiques doivent prendre le pas sur les droits économiques, sociaux et culturels, d'autres pensaient le contraire.

Aujourd'hui, presque tout le monde est d'avis que ces deux catégories de droits sont interdépendants. Je le pense aussi d'où l'intitulé de mon livre.

Nous constatons que vous privilégiez parmi tous ces droits, le droit à l'autodétermination.

Effectivement, à mon avis, le droit à l'autodétermination des peuples devrait être la notion de base pour que ceux-ci puissent se développer. Un peuple dominé par une puissance extérieure ne peut pas avoir un projet de développement digne de ce nom. A travers mon livre, je démontre comment cela est impossible.

Dans la question des relations déséquilibrées Nord-Sud, certains pensent que la responsabilité incombe au Nord, d'autres au contraire pensent qu'elle appartient au Sud. Et vous, vous affirmez que cette responsabilité est partagée. Pourquoi?

D'une part, parce que les dirigeants des anciennes métropoles veulent continuer à défendre les intérêts qui étaient les leurs dans le passé et que les dirigeants des pays africains sont, jusqu'à ce jour, incapables de défendre les intérêts vitaux de leur peuple, préférant s'occuper de leurs pro-

pres intérêts. De plus en plus, je suis convaincu que le mal africain se trouve à l'intérieur de l'Afrique. Quand je vois le comportement de nous autres Africains par rapport aux grands problèmes qui assaillent notre continent, je pense que nous avons les dirigeants que nous méritons.

Les femmes sont très présentes dans votre livre. D'où vient cette préoccupation?

Tout d'abord le monde est constitué d'hommes et de femmes. Je pense qu'au moment où nous vivons il est absurde de vouloir faire une réflexion sur le développement et les droits de l'homme en Afrique sans traiter de la question des femmes. Je suis très triste quand je constate que l'on continue à traiter de la question des femmes comme de cas sociaux.

Je souhaiterais qu'au niveau des Nations Unies le Centre des Droits de l'homme (je préférerais personnellement l'appellation «Centre des droits de la personne») créât en son sein une division de la femme. Cela permettrait de mettre fin à cette dichotomie de voir traiter à Vienne ce qui concerne la femme et à Genève ce qui se rapporte aux droits de l'homme.

Au niveau national, cette façon de voir la question des femmes comme une question sociale fait que les Ministères importants d'un gouvernement sont attribués aux hommes et les Ministères subsidiaires sont attribués aux femmes. C'est pour ces raisons que dans mon livre j'ai inclus la question des fem-

⇒ page 33

mes comme une questions des droits de la personne.

Jusqu'à présent on avait l'impression que les ONG étaient surtout une réalité occidentale, mais dans votre livre nous découvrons que ce type d'organisations existent depuis longtemps en Afrique.

Oui, effectivement, elles existent depuis fort longtemps en Afrique, mais malheureusement notre histoire est très mal et très peu connue.

Pourquoi tant d'annexes dans votre livre?

J'ai voulu mettre à la disposition du public les principaux textes concernant les droits de l'homme et le développement en Afrique. Certains de ces textes sont d'ailleurs inédits, d'autres sont mal connus. Je pense que même quelqu'un qui est en désaccord avec mes idées sur les droits de l'homme peut en bénéficier.

Vous qui êtes défenseur des droits de l'homme, quelles sont vos préoccupations actuelles?

La montée des mouvements néo-nazis et néo-fascistes en Occident, la question des intégrismes religieux, le racisme, la discrimination raciale et le rituel macabre sont des réalités qui me préoccupent énormément.

Qu'entendez-vous par rituel macabre?

Le rituel macabre est pratiqué par des organisations qui célèbrent des messes sataniques avec sacrifices humains; à mon avis il s'agit là d'une désacralisation de Dieu et de l'être humain. Ces organisations se trouvent actuellement très enracinées dans le monde occidental. On note beaucoup de disparitions d'enfants qui seront ensuite initiés à ce rituel macabre.



Photo: Bianco

M. Eya Nchama avec le père Aristide à la Commission des droits de l'homme

Que faire?

Il est temps que la Commission des droits de l'homme et la Sous-Commission traitent de ces questions. Nous pensons alerter les organisations non gouvernementales pour leur faire prendre conscience de ce nouveau fléau qui assaille les êtres humains.

uns

(L'auteur est à l'ONUG)